



## FEMMES ET SPORT AU CANADA CANADIAN WOMEN & SPORT

### FEMMES ET SPORT AU CANADA

#### POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

##### Définitions

1. Les mots ci-dessous signifient ce qui suit dans le contexte de la présente politique :
  - a) « *Diversité* ». La présence et l'intégration de personnes différentes présentant des caractéristiques personnelles différentes, surtout les groupes sous-représentés, dans un groupe ou une organisation
  - b) « *Inclusion* ». Accueillir des personnes ayant des caractéristiques personnelles différentes au sein d'un groupe ou d'une organisation en créant un environnement favorable à leur entière participation
  - c) « *Équité* ». Adaptation d'un environnement afin d'assurer la justice pour les personnes ayant des caractéristiques personnelles différentes
  - d) « *Groupes sous-représentés* ». Les groupes sous-représentés comprennent les femmes, les personnes de faible situation socioéconomique, les peuples autochtones, les personnes ayant un handicap, les minorités visibles, les nouveaux arrivants au Canada et les membres de la communauté LGBTQI2S

##### Objet

2. Femmes et sport au Canada fera preuve de diversité, d'équité et d'inclusion dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Cette politique a pour objet de garantir que Femmes et sport au Canada offre un éventail complet d'activités équitables auxquelles les groupes sous-représentés peuvent participer et qu'ils peuvent diriger, et que Femmes et sport au Canada prenne les mesures nécessaires pour tirer profit des différentes perspectives, compétences et expériences dans sa gouvernance, ses programmes et son fonctionnement.

##### Participation

3. Femmes et sport au Canada améliorera la qualité et le niveau de participation à la direction et aux programmes de Femmes et sport au Canada en :
  - a) appuyant l'inclusion, l'équité et l'accès des groupes sous-représentés;
  - b) préconisant la valeur de la diversité;
  - c) garantissant que les membres des groupes sous-représentés aient des occasions équitables de participer aux programmes, à la formation et aux autres occasions offertes par Femmes et sport au Canada;
  - d) traitant toutes les situations de comportement discriminatoire conformément au *Code de conduite et d'éthique* et à la *Politique en matière de discipline et d'appel*.

##### Prise de décisions

4. Femmes et sport au Canada s'engage à améliorer la diversité et l'inclusion au sein de son conseil d'administration en veillant à ce que 30 p. 100 des postes au conseil d'administration soient occupés par des personnes de groupes sous-représentés d'ici à 2022, en accordant une attention particulière aux femmes à identité croisée.
5. Attendu que Femmes et sport au Canada soit une organisation représentant les femmes et attendu que l'équité des genres est une des valeurs fondamentales et un principe de fonctionnement de



l'organisation, Femmes et sport au Canada accordera la priorité aux femmes pour les postes de décision. Reconnaissant les avantages importants de la diversité des genres chez les décideurs et la contribution significative des hommes au mouvement de l'équité dans le sport, Femmes et sport au Canada s'engage à ce que d'ici à 2022, de 20 à 30 p. 100 des postes au conseil d'administration soient occupés par des personnes qui ne s'identifient pas comme des femmes.

### **Communications**

6. Femmes et sport au Canada garantit que les groupes sous-représentés seront présentés équitablement dans son matériel promotionnel et ses publications officielles, et utilisera un vocabulaire non discriminatoire dans toutes ses communications.

### **Programmes, ressources et services**

7. Femmes et sport au Canada est engagée à présenter équitablement les groupes sous-représentés dans les programmes, ressources et services qu'elle crée et dans son soutien aux organismes de sport. Par exemple, Femmes et sport au Canada :
  - a) garantira que l'offre d'occasions équitables pour les groupes sous-représentés sera un facteur clé dans le développement, la mise à jour et la prestation des programmes et politiques de Femmes et sport au Canada;
  - b) créera et appuiera les nouveaux programmes, ressources et services portant spécifiquement sur les besoins de groupes sous-représentés;
  - c) suivra et évaluera le succès de l'inclusion des groupes sous-représentés dans ses programmes, ressources et services;
  - d) offrira des occasions aux participants à ses activités et programmes, selon leurs compétences, leurs connaissances et leurs habiletés. Femmes et sport au Canada fera en sorte que ses participants ne soient ni avantagés ni désavantagés à cause de motifs interdits en vertu de la loi fédérale sur les droits de la personne.

### **Gestion des ressources humaines**

8. Femmes et sport au Canada manifestera son engagement envers les pratiques équitables de gestion des ressources humaines en :
  - a) adoptant, si possible, des pratiques de travail telles que les horaires de travail souples, le partage de tâches et le travail à domicile;
  - b) offrant un milieu de travail physiquement accessible;
  - c) offrant un environnement de travail sans fumée;
  - d) utilisant des techniques d'entrevue non discriminatoires dans la promotion d'occasions équitables en matière d'emploi;
  - e) adoptant une échelle salariale offrant un salaire égal pour un travail égal à tous les employés;
  - f) rendant des services conseils d'assistance aux employés disponibles, si nécessaire.

### **Engagement permanent envers l'inclusion, la diversité et l'équité**

9. Femmes et sport au Canada s'engage à continuer à intégrer les enjeux liés à l'inclusion, à la diversité et à l'équité dans ses stratégies, plans, gestes et opérations, notamment ses programmes techniques, la gestion de ses activités, les commandites, le marketing, les médias et les communications.
10. Femmes et sport au Canada offrira des occasions de formation et de perfectionnement professionnel permanentes sur l'inclusion, la diversité et l'équité aux membres du personnel, directeurs et dirigeants de Femmes et sport au Canada.



### **Évaluation**

11. Femmes et sport au Canada assurera un suivi et évaluera de façon continue ses progrès en matière d'inclusion, d'équité et de diversité.
12. Un rapport sur la réalisation des objectifs décisionnels sera présenté chaque année lors de l'assemblée générale annuelle.

### **Révision et amendements**

13. La présente politique sera révisée et amendée aux deux ans en consultation avec les employés, des membres des groupes sous-représentés et le conseil d'administration. La prochaine révision aura lieu en mai 2022.